

# Résolutions sur le franc fort au Congrès du PS Suisse du 14 février 2015 à Martigny

## Résolution du Comité directeur

### R-0 Les quatre réponses du PS à la crise du franc fort

Le Comité directeur s'est penché avec attention sur la crise monétaire actuelle et les conséquences qui pourraient en découler. Il salue également les trois résolutions venant de différentes régions de Suisse et qui se concentrent sur des axes différents.

Le Comité directeur est resté fidèle au fait que la fixation du franc à l'euro a permis à la Suisse d'atténuer les répercussions de la crise financière de 2008 jusqu'à nos jours. Il y a fort longtemps que les chemins des réformes nécessaires du système financier international auraient dû être trouvés ; tout comme une limitation de la spéculation sur les monnaies ou une clarification du rapport durable entre l'euro et le franc.

Selon le Comité directeur, le PS Suisse doit présenter **les quatre réponses** suivantes :

1. Dès que possible, la BNS doit assurer un cours de 1,15 franc pour un euro. À moyen terme, l'objectif est de retrouver une parité des pouvoirs d'achat. Selon plusieurs études celui-ci devrait se situer à un taux de change entre 1,35 et 1,40 franc pour un euro.
2. Le PS Suisse, en coordination avec les partis cantonaux, demande à ce que la moitié de la distribution des bénéfices de la BNS (2 milliards) soit affectée au renforcement de l'assurance-chômage (AC) et aux programmes de formation continue pour les personnes en chômage partiel. L'autre moitié doit principalement être attribuée à la formation, afin de financer rapidement une offensive de la formation continue et de perfectionnement professionnel.
3. Le PS Suisse luttera par tous les moyens contre des mesures faites au détriment des travailleur-euse-s, telles qu'une extension des heures de travail, des baisses de salaires, ainsi que toute flexibilisation ou déréglementation,
4. les fabricants et les distributeurs doivent répercuter les gains de change en faveur des consommateur-trice-s. La révision de la loi sur les cartels doit rapidement être reprise en main, afin que les marges d'importations puissent bénéficier aux consommateur-trice-s et combattre ainsi l'îlot de cherté qu'est la Suisse.

**Proposition du Comité directeur : accepter**

## Résolution du PS tessinois

# **R-1 Des mesures d'urgence sont nécessaires pour soutenir les travailleuses et travailleurs des régions frontalières afin de renforcer la cohésion nationale et sociale**

La section tessinoise du PS est vivement préoccupée par la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux de change fixe entre le franc suisse et l'euro. Dans notre canton qui est déjà largement plus affecté que le reste du pays par le dumping salarial et une dégradation visible des conditions de travail, où les salarié-e-s établis sont de plus en plus remplacés par des frontaliers et où le taux de chômage est largement supérieur à la moyenne nationale, cette décision pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Or Monsieur le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann ne semble pas avoir la moindre intention de prendre des mesures visant à protéger les travailleurs et à préserver les emplois. Les milieux favorables à l'économie, par contre, envisagent uniquement d'accroître la pression sur les travailleuses et travailleurs, surtout sur ceux dont la situation est déjà difficile. Ils n'ont que les mots flexibilité, réductions de salaires, allongement du temps de travail et salaires en euros à la bouche.

La section PS du Tessin demande par conséquent la mise en place de mesures d'urgence au profit de la main d'œuvre particulièrement vulnérable aux conséquences néfastes de cette situation, qui souffre de conditions de travail précaires et/ou n'est assujettie à aucune convention collective. Ces mesures doivent parer à toute détérioration supplémentaire de leurs salaires et conditions de travail ainsi que prévenir toute baisse du pouvoir d'achat des ménages. Mesures d'urgence ciblant en priorité les régions les plus durement frappées comme par exemple les régions frontalières.

Le versement des salaires en euros doit être interdit. Aujourd'hui, cette pratique pourtant illicite a de plus en plus cours, qui plus est, avec des taux de change totalement arbitraires à la discrétion des employeurs. Rappelons dans ce contexte l'initiative parlementaire de Madame la Conseillère nationale Marina Carobbio (n° 11.447) qui a malheureusement été rejetée par les deux chambres en 2012.

La section tessinoise du PS juge par ailleurs urgent de réviser la loi sur les cartels afin que les marges sur les importations bénéficient aux consommateurs et que les prix puissent ainsi baisser. Pour éviter que notre monnaie ne soit le jouet de la spéculation, il convient d'étudier soigneusement l'introduction d'un impôt sur la spéculation tel que le propose le Professeur Sergio Rossi de l'université de Fribourg.

Il est également indispensable de mieux protéger les travailleuses et travailleurs victimes de licenciements, et plus particulièrement les plus âgés d'entre eux. Une adaptation de l'assurance-chômage qui pourra être lancée rapidement et sans complications bureaucratiques en cas de fléchissement conjoncturelle est nécessaire à cet effet. Si le taux de chômage atteint les 5%, il faut revenir aux critères en vigueur avant la dernière et regrettable révision pour déterminer les droits légaux à des indemnités de chômage.

Nous n'avons pas de temps à perdre car notre cohésion nationale est en jeu!

## **Résolution CN BL Susanne Leutenegger Oberholzer et CN VD Jean Christophe Schwaab**

### **R-2 Le PS s'engage pour un cours plancher du franc**

Le congrès du PS suisse exige que le directoire de la Banque nationale suisse pratique une politique des cours de change qui serve les intérêts du pays et de sa population. Ceci implique, formellement ou implicitement, le retour à un cours plancher minimal stable du franc par rapport à l'euro : de 1.15 à 1.20 sur le court terme et de 1.35 à 1.40 sur le moyen terme, de manière à assurer la parité des pouvoirs d'achat. Le 15 janvier 2015, quand la Banque nationale a abandonné le cours plancher du franc par rapport à l'euro, elle a simplement cédé à la pression des spéculateurs. Pour la place industrielle suisse et les services, cette décision est synonyme de conséquences insupportables, de menace sur l'emploi et d'encouragement à des délocalisations. Si la parité franc-euro subsiste, tout comme l'immense insécurité quant à l'évolution des cours de change, la récession et la déflation ne vont pas tarder à poindre à l'horizon.

Dans ce contexte, le PS s'oppose de manière déterminée à toutes les tentatives de la droite qui viseraient à transférer aux salarié-e-s les conséquences néfastes de cette décision de la Banque nationale, notamment en recourant au paiement illégal de salaires en euro, à la dérégulation ou à des baisses de salaires et qui, en plus, imagineraient revenir en arrière sur les progrès réalisés en matière de politique de l'environnement et de politique de l'égalité.

#### **Motifs**

Le 6 septembre 2011, la Banque nationale suisse avait fixé puis défendu un cours plancher de 1.20 du franc suisse par rapport à l'euro. Ce sont le PS notamment et les syndicats qui à l'époque avaient fait pression, car le cours du franc suisse avait commencé à s'envoler dangereusement. Ce cours plancher marque une belle réussite qui a procuré à l'industrie dans l'urgence la sécurité indispensable à toute planification de son développement.

C'est sous la pression de la spéculation que la BNS a décidé le 15 janvier dernier d'abandonner ce cours plancher. Il n'existe aucun critère économique justifiant l'abandon de ce cours précisément à ce moment-là. L'article 5 de la loi sur la BNS exige que celle-ci pratique une politique monétaire et de change dans l'intérêt global du pays. Il lui appartient d'assurer la stabilité des prix et donc de tenir compte de l'évolution conjoncturelle. C'est ce qu'elle n'a pas fait. Elle a également violé son obligation d'informer le Conseil fédéral à temps. L'article 7 de la loi sur la BNS dispose qu'avant de prendre des décisions importantes en matière de politique économique et monétaire, le Conseil fédéral et la Banque nationale s'informent mutuellement de leurs intentions. Or, la BNS a agi seule. Les institutions monétaires internationales n'ont pas été informées non plus. Et tout ceci lors d'une décision d'un impact très important en matière de politique économique.

#### **Ce qu'il faut faire :**

1. La Banque nationale doit empêcher une déflation en respectant son mandat légal d'œuvrer dans l'intérêt de la place industrielle suisse, de ses salarié-e-s et de ses entreprises.
2. La parité franc-euro est une menace pour l'emploi et peut susciter une récession. Que ce soit au moyen d'une fourchette de cours formelle ou informelle, la BNS doit arriver à fixer le plus rapidement possible un cours plancher de 1.15 à 1.20. L'objectif à long terme doit être un cours qui reflète la parité des pouvoirs d'achat, ce qui le situe entre 1.35 et 1.40.

3. La COMCO doit engager toutes ses compétences pour que les gains de change à l'importation de biens et de services soient rapidement répercutés sur les prix en Suisse. Enfin, le Conseil fédéral et le Parlement doivent rapidement mettre en œuvre une révision légère de la loi sur les cartels, dans le sens de l'initiative parlementaire Altherr.
4. Il faut repenser la politique agricole en augmentant la part des paiements directs et en assouplissant les protections douanières, car ceci va favoriser les petits et moyens revenus, ainsi que le tourisme.
5. Il faut évaluer la perspective de créer un fonds fédéral alimenté par les bénéfices réalisés par la BNS de l'ordre de 300 à 400 milliards de francs grâce à la réussite du cours plancher.
6. Il faut aussi instaurer des mesures permettant d'atténuer les conséquences négatives sur l'emploi en recourant au chômage partiel et en allongeant les délais cadre du chômage. Les périodes de chômage doivent être mises à profit pour le perfectionnement professionnel ciblé des salarié-e-s. C'est important surtout pour les femmes.
7. Si un soutien conjoncturel s'avère nécessaire, il faudra l'aménager de manière intelligente par la promotion des réformes écologiques et par l'harmonisation de la vie de famille et du travail professionnel. Le financement sera assuré par le fonds fédéral alimenté par les bénéfices de la BNS.

#### **Ce qui n'entre pas en ligne de compte :**

1. Une mise en danger ou un affaiblissement encore accru des accords bilatéraux par une application de l'initiative contre l'immigration de masse qui prévoirait le recours à des contingents, ce qui serait incompatible avec le droit européen.
2. Il faut combattre les tentatives d'augmenter le temps de travail et de baisser les salaires, de flexibiliser et de déréguler les conditions de travail. Toutes ces mesures affaiblissent la consommation sur le marché intérieur et augmente le chômage.
3. Mettre un frein aux réformes écologiques est impensable car l'économie d'énergie et les énergies renouvelables ne servent pas seulement la qualité de l'environnement, mais elles rendent aussi la Suisse plus indépendante économiquement par rapport aux énergies fossiles et partant, elles augmentent sa capacité concurrentielle.
4. Les attaques de l'UDC contre la mise en œuvre de la politique d'égalité salariale se font très précises.
5. Les propositions de baisses d'impôts ne seront jamais une option, car ces baisses touchant le revenu et la fortune ne favorisent toujours en fin de compte que les contribuables les plus riches et les entreprises avec les plus gros bénéfices. En plus, celles-ci vident les caisses de l'État et sont un vrai poison conjoncturel.

## **Résolution Jacqueline Badran, CN ZH**

### **R-3 Abolition du cours plancher du franc suisse : exigence du PS sous l'angle des PME**

Vu les connaissances actuelles, la décision de la BNS d'abandonner le cours plancher fait l'effet d'un feu de brousse se propageant à toute vitesse sur l'ensemble de l'économie suisse. Le choc de la hausse subite du franc suisse ne déploie pas seulement des effets sur l'industrie d'exportation et sur le tourisme, tant s'en faut. Les caisses de pension, l'AVS, les placements en devises étrangères et les grands groupes qui encaissent leurs recettes en monnaies étrangères, mais qui émettent leurs factures en francs suisses. Tout ce monde réagit en comprimant ses coûts, ce qui a un effet sur les fournisseurs, notamment dans le secteur des services, ce qui touche donc aussi les PME suisses. Sont notamment frappées de plein fouet toutes les PME qui n'exportent certes rien, mais qui se trouvent en situation de concurrence avec des PME étrangères. Ceci vaut pour l'imprimerie, pour la branche informatique et pour l'ensemble du commerce de détail. Si le problème est le cours du franc, les meilleures solutions sont donc celles qui s'attaquent directement à ce cours. Comme le PS ne peut avoir aucune influence directe sur la BNS qui est indépendante, il exige dès lors des mesures de la part du législateur.

- Il faut stopper l'afflux de capitaux étrangers dans le marché immobilier. Il faut revenir en arrière sur les assouplissements passés de la lex Koller : ceux de 1998 (investissements directs dans des immeubles industriels) et ceux de 2005 (investissements indirects dans les sociétés immobilières cotées en bourse). Ceci aura le même effet qu'un contrôle du trafic des capitaux et réduira la pression sur la monnaie, de même que les prix dans l'immobilier et partant, sur les loyers. En outre, ceci stoppera, surtout pour les caisses de pension qui le pratique, le processus d'abandon du marché immobilier par les capitaux indigènes, tout en mettant un terme à l'érosion des rendements directs.
- Il convient d'examiner d'autres moyens de contrôles directs et indirects du trafic des capitaux.

#### **Une plus grande flexibilité pour les PME**

De nombreuses PME, surtout dans le secteur des services, n'ont aucune possibilité de compresser leurs coûts à court terme. La forte pression de la concurrence, déjà ancienne, n'a laissé aucune marge de manœuvre permettant d'accroître l'efficacité. Afin de pouvoir supporter cette période, pauvre en mandats et en commandes, sans recourir à des licenciements, les PME se tourneront vers la recherche et le développement. Mais il manque les conditions cadre pour ce faire. Il y a un gros potentiel de création s'agissant d'accroître la flexibilité pour les PME dans le secteur de la présentation des comptes ; il s'agit de mesures pouvant être prises rapidement et dont l'effet sera direct.

- Modifier les directives sur les provisions pour la recherche et le développement : il faut adapter à la fois le montant et le but des provisions.
- Il faut examiner l'opportunité d'autres mesures dans le secteur de la présentation des comptes, comme par exemple la possibilité de comptabiliser certains investissements en tant que dépenses ou celle de pouvoir comptabiliser des amortissements sur le stock.

**Proposition du Comité directeur:** Accepter les résolutions R1-R3 (en référence aux quatre réponses récapitulatives)